



PROGRAMME FORMATION AIPR OPERATEUR

Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

Appliquer les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes.

Sécuriser les biens et les personnes en choisissant les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux.

Public visé : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, hormis lire, écrire et parler français.

Durée de la formation : 1 jour – 7 heures.

Moyens pédagogiques et techniques :

Moyens pédagogiques :

Nous utilisons la méthode « formation-action » comme processus pédagogique pour monter en compétences.

Apports théoriques avec supports de cours.

Le support de cours est remis au stagiaire.

Moyens techniques :

Nous mettons à disposition une tablette par stagiaire pour effectuer l'examen.

Contenu de la formation :

Tour de table :

Expériences, questions éventuelles.

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- Apprendre la réglementation DT-DICT- Principaux points de repères
- Apprendre la réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Connaître les différents acteurs de la réforme DT - DICT
- Analyser les types de réseaux concernés (DT-DICT)
- Comprendre le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT-DTDICT conjointes)
- Comprendre l'exécution des travaux
- Assimiler le marquage piquetage
- Connaître les cas particuliers des travaux urgents – ATU
-



- Mettre en place le guide technique
- Examiner le terrain pour en comprendre les caractéristiques
- Évaluer la situation en cas d'arrêt de chantier

Suivi et évaluation :

Évaluation théorique à travers un QCM en fin de formation.

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

Une feuille d'émargement est signée à chaque demi-journée de présence par les participants.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR OPERATEUR.

Animateur de la formation :

Formateur expérimenté et habilité.

Modalités d'inscription :

Cette formation est en présentiel. Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 15 jours avant le début de la formation au 02.28.07.04.90 ou contact@soginov.com.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons un contrat ou convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

Tarif :

350 € TTC par stagiaire en inter-entreprise.

Pour les formations en intra-entreprise, nous contacter pour toute demande de devis.

Nous pouvons aussi vous proposer des formations sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous analysions votre besoin ensemble afin d'établir un devis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Mme BERTRET au 02 28 07 04 90 ou contact@soginov.com